

Région Occitanie Assemblée plénière du 20 décembre 2018

Voëu présenté par les élus de la France Insoumise,

Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean Christophe Sellin, Guilhem Seriyès

Ressources financières

Comme les années précédentes nous sommes confrontés à l'aggravation extrêmement préoccupante de la situation en matière de ressources dans laquelle se trouve l'ensemble des collectivités territoriales. De plus, la décision gouvernementale d'imposer par la contrainte une limitation du budget de fonctionnement de la Région porte atteinte au principe de libre administration des collectivités.

Les régions sont confrontées à une dégradation rapide de leur situation financière. Ce virage engagé depuis 2011 avec les conséquences négatives de la réforme des finances locales de 2010, a été amplifié par la perte de 30% de la Dotation Globale de Fonctionnement. La DGF perçue par la Région Occitanie en 2017 était inférieure de 135 M€ à celle perçue en 2013.

Ces baisses successives ne sont nullement compensées : alors que les transferts de compétences se sont multipliés, la mise en place de la CVAE n'a pas compensé réellement l'ancienne taxe professionnelle. La réforme des finances locales intervenue en 2010, en lien avec la suppression de la taxe professionnelle, a amplifié ce phénomène. Pourtant, les transferts de compétences successifs de l'Etat ont eu pour conséquence une augmentation importante des dépenses obligatoires à la charge des régions.

La disparition d'une fiscalité dynamique dotée d'un pouvoir de taux (parts régionales de la taxe professionnelle et du foncier) au profit d'une fiscalité dont l'évolution est plus aléatoire (CVAE) et dépourvue de pouvoir de taux, complétée par des dotations ou quasi-dotations gelées en valeur, a profondément ralenti le rythme de progression des ressources régionales.

De plus, la suppression de la DGF pour la remplacer par une part par une réaffectation de la TVA pose un problème supplémentaire. Cela signifie que l'ensemble du pot commun national de l'impôt, incluant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les entreprises, n'est plus sollicité pour la solidarité nationale et territoriale. Ainsi, l'aide aux régions est financée partiellement par l'impôt le plus injuste pour le consommateur.

Nous demandons que le gouvernement donne des moyens financiers aux Régions à la hauteur des transferts de compétences mais aussi pour assurer la pérennité de politiques essentielles pour nos concitoyen-nes. Il et temps également d'ouvrir un débat sur la part nouvelle d'autonomie financière des Régions, avec par exemple la redistribution de certaines taxes nationales et la création d'une nouvelle taxe kilométrique pour les poids lourds en transit international dans notre Région.

Déposé par Jean-Christophe Sellin

